



# Témoignage de Pierre Le Ninivin

Diplômé de la licence Droit, filière franco-britannique en 2014  
LLM “European legal studies” à Cardiff en 2014-2015



## Son métier

“J’exerce le métier de juriste financier. J’interviens sur les questions de droit financier au sein de la banque d’investissement de la Société Générale, en soutien des lignes métiers. Avant cela, j’ai été avocat pendant plusieurs années dans un cabinet d’avocats anglo-australien à Paris.”

## Les + de la filière franco-britannique

“ La filière m’a apporté une culture juridique anglo-saxonne, nécessaire pour exercer la profession d’avocat et de juriste dans le milieu de la banque d’investissement. Par ailleurs, la filière m’a permis de perfectionner mon anglais, langue de base du monde des affaires.”

# Ses compétences

“Comme pour tout juriste, mon métier nécessite rigueur et inventivité. Je dois également avoir une connaissance précise des textes applicables, qui sont très nombreux en droit financier.”

## Les + de son métier

“ Je commence juste à exercer le métier de juriste, dont les points positifs sont la multiplicité des types de dossiers et la grande diversité d’interlocuteurs. J’avais aussi ces points positifs en tant qu’avocat, mais la profession nécessitait aussi une plus grande disponibilité et une implication plus en profondeur dans les dossiers. Les deux métiers sont très différents, malgré ce que l’on pourrait croire au premier abord !”